Image not found or type unknown

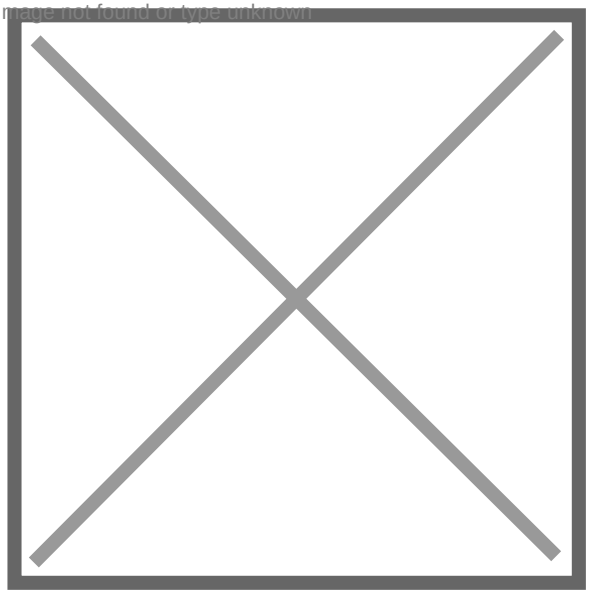

Ordonnance de desistement d'instance et d'action crédit conso

Par **sandrine12378300**, le **15/06/2016** à **11:59**

Bonjour,

Suite à une procédure de recouvrement, j'ai fais valoir mes droits concernant la forclusion mon créancier j'ai obtenu une ordonnance de déssistement d'instance et d'action, mais je reste toujours inscrite au FICP.

Donc ma question est simple est ce que je suis en droit d'exiger de ne plus être fiché suite à l'abandon des poursuites de mon créancier? Ou je dois attendre que les cinq années expirent?

Par **chaber**, le **15/06/2016** à **12:09**

bonjour

[citation]j'ai obtenu une ordonnance de déssistement d'instance et d'action, mais je reste toujours inscrite au FICP. [/citation]La forclusion s'applique mais le fichage demeure

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés